

Édito

L'allongement progressif de la durée de la vie est une conquête importante du XX^e siècle. En même temps que la vie s'allonge en France et en Charente, notre population vieillit et cela nous met face à de nouvelles responsabilités. Parmi celles-ci, l'accroissement de la dépendance nécessite que l'on trouve une organisation qui nous permette, collectivement, de prendre en charge nos aînés.

Chaque année depuis 1951, la Semaine Bleue informe et sensibilise l'opinion publique sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle de nos territoires, mais également sur les préoccupations et les difficultés qu'ils rencontrent au quotidien.

Viellir, perdre progressivement son autonomie, cela peut et doit se préparer.

Comme de nombreux départements, la Charente est confrontée à cette problématique, qui se fait durement ressentir dans les territoires ruraux, dans lesquels peut-être plus qu'ailleurs, les personnes âgées peuvent rapidement se trouver en situation d'isolement.

La faute à un éloignement géographique d'abord, consubstantiel à la vie en milieu rural.

La faute à des liens familiaux qui se distendent ensuite, avec un marché de l'emploi qui peut contraindre les enfants à partir.

La faute aux retraites du régime agricole enfin, souvent très modestes, surtout pour les femmes qui ont travaillé aux côtés de leur mari, élevé leurs enfants, sans vacances ni temps libre.

Pour l'ensemble de ces raisons et bien d'autres encore, la perte d'autonomie peut aboutir à l'isolement progressif des personnes âgées,



avec toutes les conséquences que cela peut avoir sur leur santé physique et morale.

C'est le refus de toutes ces situations qui a conduit le Conseil général de la Charente à mettre en œuvre plusieurs politiques visant notamment à améliorer le confort et le cadre de vie de nos aînés et à augmenter le nombre de places disponibles dans les maisons de retraite du département.



Car, au côté de l'ensemble des acteurs de cette Semaine Bleue, nous partageons une conviction : la vieillesse doit rester un âge actif de la vie, une période de joie propice à l'épanouissement personnel, comme le souligne le thème national de la Semaine Bleue 2014, « À tout âge, créatif et citoyen ».

C'est la raison pour laquelle le Département de la Charente consacre près de 60 % de ses dépenses de solidarité aux personnes âgées. Avec pas moins de 59 765 107 € inscrits au budget départemental 2014 pour l'ensemble des interventions en faveur des personnes âgées, et avec le travail d'équipes très compétentes, nous sommes en mesure de répondre au défi qui nous est lancé.

Vous trouverez dans ce livret l'ensemble des initiatives prises par le département dans le cadre de cette « Semaine Bleue » 2014 et auxquelles vous êtes évidemment conviés.

Je vous souhaite une bonne lecture !

Le Président du Conseil général

